

## Thème 1 – Le rapport des sociétés à leur passé

# Chapitre I La Guerre d'Algérie porteuse de mémoires

**Problématique :** *pourquoi la Guerre d'Algérie est-elle devenue un enjeu de la concurrence des mémoires ? Comment l'historien peut-il appréhender le cheminement mémoriel ?*

## Introduction

Cruelle et passionnée, la Guerre d'Algérie ne s'est pas achevée avec la signature des accords d'Évian. Les combats et les massacres se sont poursuivis jusqu'au rapatriement définitif des Français d'Algérie, alors même que l'armée française et le FLN ne s'affrontaient plus depuis des mois. Cet acharnement en dit long sur la complexité du conflit algérien. La guerre a dégénéré en querelles internes très violentes. Les communautés se sont fracturées en de multiples groupes traumatisés par l'issue du conflit. Ces groupes sont porteurs d'une mémoire propre, qui s'oppose à la mémoire officielle des États. Car après-guerre, les gouvernements ont imposé une vision exclusive des événements afin de sauvegarder la cohésion nationale. Les faits sont mythifiés ou amnésiés en fonction des nécessités politiques. Mais avec le recul du temps et les avancées du travail historique, les drames sont exhumés. Les groupes porteurs de mémoires tentent alors d'imposer leurs vécus. Ils cherchent la reconnaissance d'un statut de victime. La guerre devient un enjeu mémoriel sur lequel s'exerce la concurrence des mémoires. Le travail de l'historien est donc complexe. Il doit faire face à des interprétations brouillées des événements. S'agit-il d'une Guerre d'Algérie ? Des " événements " d'Algérie ? D'une guerre de libération de l'Algérie ? Sous quels noms désigner les protagonistes eux-mêmes ? L'étude de la guerre est minée par une multitude d'enjeux. Les historiens doivent donc dépassionner les faits tout en appréhendant les cheminements de la mémoire. Loin des lectures officielles et des interprétations partisans, le travail de l'historien cherche à reconstituer objectivement le passé.

## I L'Histoire officielle des États : entre mythes et amnésies

**OAS :** groupe terroriste clandestin créé en 1961 constitué de colons ultras et de cadres militaires engagés dans la lutte armée pour conserver l'Algérie française.

**Le franchissement d'un seuil de mémoire :** période à laquelle les mémoires d'un événement s'affirment dans l'espace public par l'action de groupes porteurs de mémoires.

**Une lecture téléologique :** la reconstruction du passé en fonction d'une finalité définie au préalable.

## A La vision française des " événements d'Algérie " et ses évolutions

---

- Après 1962, l'Etat français a imposé sa vision du conflit dans les rapports politiques et l'enseignement. L'Histoire officielle cherche à sauvegarder les idéaux républicains et la cohésion nationale. Un choix d'événements s'opère afin de reconstruire une histoire acceptable et fédératrice. Pour l'Etat français, il ne s'agit pas de véritable guerre mais d'une opération de maintien de l'ordre. Les deux belligérants, l'armée et le FLN, se sont affrontés pour le contrôle du territoire. Si la victoire militaire revient à l'armée française, le FLN a gagné la guerre diplomatique. Le durcissement des oppositions et les débordements sont attribués en partie à l'instabilité politique d'une IV<sup>e</sup> République chancelante. Mais à partir de 1958, le général De Gaulle ramène la France dans le sens de l'Histoire en favorisant la décolonisation.
- Dans le cadre de cette ligne officielle, **un tri est opéré dans les événements**. Les horreurs perpétrées par l'armée française, les exécutions sommaires ("suicide" de Larbi M'Hidi), ou la torture tacitement autorisée par la classe politique sont attribués aux éléments incontrôlables de l'armée voire passés sous silence. Les chiffres des victimes sont systématiquement minorés, que ce soit lors d'épisodes de répression (**révolte du Constantinois en 1955**) ou pour l'ensemble des victimes de la guerre. La violence policière lors des manifestations en métropole (**oct 1961/fev 1962**) est niée. Les querelles internes au camp français sont taboues : ainsi, la **fusillade de la rue d'Isly** n'apparaît dans aucun manuel scolaire. Une partie des événements sombrent dans l'oubli durant les années 1970. **Tout ce qui peut nuire au rassemblement autour de la mémoire est amnésié**. Cela répond à une nécessité politique d'autant plus grande que le rôle de la France durant la Seconde Guerre mondiale est parsemé d'ombres. Et certains faits de la Guerre d'Algérie pourraient créer un fâcheux rapprochement avec les exactions nazies contre la population française. En suivant cette logique, les différents groupes victimes de l'issue du conflit disparaissent de l'histoire officielle (à l'exception notable des pieds noirs) : c'est l'oubli des harkis ou des souffrances des appelés français. En 1968, le général De Gaulle amnistie les anciens chefs de l'OAS et proscrit toute recherche sur les exactions commises durant le conflit. **Jusque dans les années 1980, aucune thèse universitaire n'étudie sérieusement les "événements d'Algérie" et son enseignement au lycée ne débute qu'en 1983.**
- La recherche de la vérité est donc entravée, et le **devoir de mémoire ne peut se faire**. L'interprétation officielle a pourtant été contestée avant même la fin du conflit. De nombreux intellectuels chrétiens, des militants communistes et des historiens se sont opposés à la version étatique des faits. Dès 1960, une pétition restée sous le nom de "manifeste des 121" rédigée par des intellectuels de tous bords justifie l'insoumission de soldats français face à des ordres moralement inacceptables. Durant la guerre, La Question d'Henri Alleg ou l'ouvrage de P. Vidal-Naquet sur L'Affaire Audin connaissent une importante diffusion. Cette approche n'emporte néanmoins pas l'opinion publique à cause de la multiplication des saisies de journaux, la succession très rapide des gouvernements sous la IV<sup>e</sup> République et l'union sacrée des hauts dirigeants politiques français.
- **La posture de l'Etat français se modifie cependant à la fin des années 1990**, sous l'égide des avancées du travail historique et l'affirmation des groupes de

mémoires. Le débat s'est réanimé. En 1992, l'armée avait ouvert ses archives. Au début des années 2000, avec l'approche des 40 ans des accords d'Evian, le conflit revient au premier plan. C'est dans ce tournant des années 2000 qu'on assiste au **franchissement d'un seuil de mémoire**. **L'Etat français accepte en 1999 de reconnaître la "Guerre d'Algérie"**. Le débat est alimenté par la publication d'une multitude de témoignages d'anciens militants ou combattants, largement relayés par les grands médias. Les regrets du général Massu, la reconnaissance de la torture par P. Aussaresses (*doc 1*) et les déclarations du général Bigeard justifiant ces pratiques comme un "mal nécessaire" animent la controverse. L'engouement auprès de l'opinion publique est important, et **les pouvoirs publics font écho à la demande sociale par la mise en place de gestes symboliques**.

Ainsi, une journée d'hommage aux harkis est fixée en 2001. J. Chirac inaugure un **mémorial national de la guerre d'Algérie en 2002**, et l'année suivante le 5 décembre est choisi comme "journée nationale d'hommage aux morts pour la France pendant la guerre d'Algérie et les combats au Maroc et en Tunisie". Mais cette mémoire n'est pas libérée du carcan politique. Ainsi, en 2005, un article de la loi mémorielle fait polémique : les programmes scolaires doivent reconnaître le rôle positif de la présence française outre-mer et une place éminente doit être faite aux soldats issus de ces territoires (*doc 2*). Le fait colonial est replacé au cœur du débat public français. Mais devant la levée de bouclier, l'article polémique est finalement abrogé quelques mois plus tard.

## **B L'Histoire au service de l'idéologie du FLN**

---

- En Algérie, le **conflit des années 1954/1962 est fondateur de la nation algérienne**. Il occupe donc une place centrale dans les discours politiques et dans l'enseignement. Considérée comme une " guerre de Libération nationale " sous entendant l'existence d'une nation algérienne préexistante, le conflit a été glorifié par le FLN, devenu après-guerre appareil d'Etat. Le pouvoir algérien a forgé une lecture très politisée où sont exaltés les martyrs d'une nation unifiée contre l'oppression colonialiste.
- Cette vision monolithique, interdisant tout débat ou révisionnisme, est transmise aux générations algériennes par le système scolaire. **L'école algérienne s'attèle à promouvoir une mémoire victorieuse et un rôle mythifié du FLN**. Les harkis sont en revanche présentés comme des traîtres et des collaborateurs. Le travail historique objectif n'a pas sa place, car le récit des événements obéit à des nécessités politiques. Ainsi, les manuels scolaires diffusent la vision d'un peuple algérien uni faisant bloc face aux infamies de la colonisation française (*doc 3*). Les valeurs républicaines sont inversées et détournées, les méfaits de l'armée française sont systématiquement mis en avant. Il s'ensuit une vision en filigrane de la lecture officielle de l'Etat français. Les deux rives de la Méditerranée exposent des visions contradictoires d'un même conflit. Tandis qu'en France les chiffres sont minorés, les autorités algériennes mettent en avant la souffrance des colonisés en diffusant le **mythe du million de morts**. En 1981/1982, le mémorial du martyr d'Alger est édifié : il cherche à rassembler les Algériens autour du mythe fondateur, au moment où la politique de développement du FLN s'avère être un échec patent.
- Les **événements sont donc soigneusement exaltés ou amnésiés**. Les épisodes sanglants provoqués par les luttes intestines entre mouvements indépendan-

tistes algériens sont tabous. Ainsi, la **tuerie de Melouza en 1957**, massacre des combattants du MNA par les djounoud, n'a jamais été reconnue officiellement. Puisque le FLN s'est revendiqué comme seul mouvement national algérien, les autres protagonistes de la lutte pour l'indépendance sont effacés de la mémoire nationale ou diabolisés (Messali Hadj). Si le FLN lui-même a été miné par les affrontements internes, rien ne transparaît dans les manuels scolaires : l'assassinat d'Abbane Ramdane en 1957, chef historique du FLN ; les tensions entre l'organisation extérieure et les maquis intérieurs ; l'épisode de la "bleuïte" ; les luttes de pouvoirs entre les colonels ou encore la mutinerie d'Ali Hambli en 1958 sont tous éludés. En fonction des luttes de pouvoir postérieures, certains chefs du mouvement sont amnésiés : ainsi, l'un des chefs historiques, Mohamed Boudiaf, ne réapparaîtra qu'en 1992 dans le champ de vision des Algériens. La mémoire est manipulée en fonction du contexte politique. Il n'y a pas eu de véritable franchissement de seuil de mémoire, malgré les récentes déclarations du président algérien Bouteflika qui intègre les enfants des harkis dans sa politique d'amnistie générale après la guerre civile des années 1990.

- Cette interprétation officielle occupe une place majeure dans les relations diplomatiques avec la France. La mémoire de la guerre est utilisée comme un levier diplomatique, réanimé en fonction des rapports de force. Les autorités algériennes évoquent ponctuellement un génocide pour qualifier les massacres d'Algériens musulmans, et réclament sa reconnaissance par la France lors des périodes de tension entre les deux Etats (*doc 4*).

## C Le travail de l'historien

---

- Face à une guerre minée par les enjeux politiques et génératrice d'une multitude de mémoires partisans, le rôle de l'historien est très délicat. Contrairement à la mémoire de tel Etat ou de tel groupe, le passé n'est pas reconstitué par l'historien dans un objectif de justification ou de victimisation (*doc 5*). L'historien doit éviter autant que possible la **lecture téléologique** des événements, mais bien au contraire **étudier avec objectivité les faits**. Il s'agit d'abord de regrouper l'ensemble des traces matérielles ou immatérielles laissées par les événements (souvenirs, archives, archéologie, témoignages...). **Puis le passé est reconstitué de manière dépassionné et distancié afin d'en restituer sa réalité**. Le rôle de l'historien est d'une importance cruciale pour les sociétés, car son travail permet d'apporter une lecture assumée des faits qui seule autorise l'apaisement.
- **La valeur du travail historique entre les deux rives de la Méditerranée est cependant très inégale**. En Algérie, les recherches sont exposées à la censure du FLN, parti unique conservant jalousement la mémoire de son mythe fondateur. L'historien **Mohammed Harbi** est l'un des pionniers du courant historiographique algérien. Membre du FLN pendant la guerre, il reconstitue son développement et tente de mettre en lumière les querelles intestines qui l'ont tiraillé (*Le FLN, mirage et réalité, 1980*). Mais inquiet pour ses positions, il doit s'exiler en France où il poursuit ses recherches. Cette historiographie s'est aussi enrichie des publications de **Mahfoud Kaddache**, considéré comme le plus grand historien algérien de la guerre d'Indépendance. Son *Histoire du nationalisme algérien*, œuvre majeure, est éditée en 1980. Là encore, à cause de la qualité objective de ses travaux, M. Kaddache doit faire face à plusieurs campagnes de dénigrement organisées par les médias proches du pouvoir.

En réalité, les conditions politiques, économiques et sociales du pays ont contraint le travail des historiens algériens. **L'extrême politisation de l'Histoire du pays interdit le libre débat, puisque les acteurs de la guerre d'indépendance sont toujours les principaux protagonistes du pouvoir.** Leurs mémoires monopolisent la production éditoriale. En outre, l'enseignement de l'Histoire à l'université a souffert du manque de moyens et des conditions dans lesquelles l'arabisation a été entreprise. L'Algérie peine donc à dégager une nouvelle génération d'historiens qui pourrait faire le travail de mémoire nécessaire à une vision plus apaisée.

- La recherche française à elle aussi progressé difficilement. **Entravée par les lois d'amnistie, l'historiographie française a dû faire face au silence des acteurs du conflit. Pourtant, les conditions de recherche sont bien meilleures qu'en Algérie.** Dès 1972, l'historien **Pierre Vidal-Naquet**, opposant notoire à la guerre, publie *La Torture dans la République*. Cet ouvrage lance le mouvement. A la fin des années 1970, **Charles-Robert Ageron** s'affirme comme le plus grand spécialiste de la Guerre d'Algérie. Il signe de nombreuses publications dans les années 1980 et 1990, dont son *Histoire de l'Algérie contemporaine*. C-R. Ageron collabore avec **Pierre Nora** sur le cheminement des mémoires. L'un de ses thésards est Benjamin Stora, dont les études (*La gangrène et l'oubli*, 1991) apportent un éclairage nouveau. La thématique algérienne entre dans le champ universitaire de l'hexagone. A partir de 1992, un nouvel horizon s'ouvre aux historiens français : **l'ouverture des archives de l'armée**. Cette source inestimable incline certes les historiens sur les aspects militaires du conflit, mais permet de reconstituer les modalités des opérations, la généralisation de la torture couverte par les gouvernements successifs ou encore de débâter le mythe du million de morts (*doc 6*). Ces avancées, mais aussi l'approche de la date anniversaire des accords d'Evian, engendrent une véritable ébullition autour de la guerre au début des années 2000.
- Paradoxalement, l'afflux de témoignages, la multiplication des revendications des groupes de mémoires et le retour du débat politique ne facilitent pas la recherche. Devant l'inquiétude de certains cadres de l'armée, les archives sont refermées. Le temps des historiens n'est pas celui du débat public. Les travaux s'inscrivent dans le long terme et doivent être menés en dehors de toute pression sociale. Il faut attendre 2005 pour que de nouvelles analyses de la Guerre émergent. Cette même année, un collectif d'historiens se dresse contre l'article 4 de la loi mémorielle du 23 février qui enjoint aux enseignants de souligner le rôle positif de la colonisation. Refusant de soumettre l'enseignement et la recherche aux nécessités politiques, ce collectif signe une pétition qui connaît un grand retentissement. Publiée par Le Monde en mars 2005, elle contribue au retrait de l'article 4 un an plus tard.

## II La concurrence des mémoires

**Un groupe porteur de mémoire :** ensemble d'individus partageant une même mémoire collective.

**Les harkis :** supplétifs musulmans de l'armée française. Le terme est appliqué par extension à l'ensemble des Algériens soutenant la présence française.

**Un paradigme :** conception théorique dominante structurant les recherches en cours dans une discipline scientifique.

## A Un conflit générateur de multiples groupes de mémoires

---

- La complexité de la Guerre d'Algérie a généré de **multiples mémoires cultivées par les différents protagonistes**. Ces **groupes porteurs de mémoires** possèdent un vécu propre et cherchent à transmettre leurs souvenirs. La mémoire du groupe est cristallisée sur quelques événements. Les commémorations sont l'occasion de réanimer cette mémoire collective marquée par les souffrances endurées. Ces groupes se présentent donc en victimes du conflit. Leur vécu engendre de multiples revendications.
- Ces dernières sont néanmoins inaudibles dans l'immédiat après-guerre. En effet, la volonté d'oublier domine, et l'Etat français accompagne ce sentiment en réécrivant une histoire fédératrice jalonnée d'amnésies. Cependant, à partir des années 1980, on assiste au **franchissement d'un seuil de mémoire**. Les avancées des travaux universitaires sur la guerre se font en parallèle avec un retour de la mémoire organisé par les groupes porteurs. Ceux-ci reviennent sur les événements volontairement oubliés par l'histoire officielle et les mettent en avant (**Carte des principaux faits et lieux de mémoire de la guerre d'Algérie**). Il s'agit tout d'abord des pieds-noirs rapatriés en métropole en 1962 et de leurs descendants (plus d'un million de personnes). Ils se rassemblent autour des souffrances vécues par la communauté : le sentiment d'avoir été trahi par De Gaulle, les massacres des derniers mois, leur départ précipité où ils doivent abandonner leurs lieux de vie et leurs biens, l'accueil hostile des métropolitains dans des conditions matérielles très difficiles (**Marseille 1962**). Ce sont aussi les **harkis**, partisans de la souveraineté française, qui ont été abandonnés par l'armée malgré les promesses. Plusieurs dizaines de milliers de ces combattants supplétifs restés sur place sont liquidés par le FLN. Entre 40 000 et 80 000 harkis parviennent à s'exiler en France avec leurs familles, où ils sont regroupés dans des **camps** isolés et relégués socialement. Le nombre des harkis et de leurs descendants présents sur le territoire français est estimé entre 500 000 et 800 000 personnes en 2012.

Les anciens combattants français forment eux-aussi un mouvement de mémoire très large compte tenu de la **mobilisation du contingent à partir de 1956**. Ils ont connu les atrocités de la guerre mais leur sacrifice a été éludé par la volonté d'oubli de la société. Ainsi, le statut officiel d' " opérations de maintien de l'ordre " conféré par l'Etat français à la Guerre d'Algérie reste en vigueur jusqu'en 1999.

Ce sont enfin les descendants de l'immigration algérienne en France (2 millions de personnes) qui ont souffert des discriminations et des difficultés d'intégrer la société française.

## B Le retour de la mémoire dans la société française : affirmations et revendications

---

- Dans les années 1980 se produit un **durcissement des mémoires**. Les différents groupes s'affirment dans l'espace public (*doc 7*). De multiples associations organisent des commémorations et des marches lors de dates anniversaires, en fonction d'un calendrier mémoriel spécifique (Fnaca, Adimaf... *doc 8*). Le processus d'affirmation prend parfois des formes plus virulentes : les descendants des harkis s'insurgent en 1991 et plusieurs émeutes éclatent dans le sud de la France. Les descendants de l'immigration algérienne se mobilisent eux-aussi

lors de la "marche de l'égalité" en 1983 et l'accroissement du sentiment national algérien se manifeste à l'intérieur du territoire français.

- Ces mouvements ont pour objectif de se voir reconnaître leur statut de victime. **Leurs revendications sont nombreuses, de la volonté de ne pas oublier les faits du passé à l'obtention de compensations morales et financières** (*Doc 9 : Tableau des principaux groupes porteurs de mémoire de la guerre d'Algérie*). Certaines de ces revendications se sont concrétisées par un nouveau positionnement de l'Etat. Ce changement de posture est lié à la volonté d'apaiser les frustrations, mais parfois aussi pour des raisons électoralistes. Ainsi, durant les années 1990, les harkis voient se multiplier les lois reconnaissant leur sacrifice pour la France (1994, 2005). Celles-ci débouchent sur le versement de pensions d'indemnisation et la fixation d'une journée d'hommage. En 2007, le candidat N. Sarkozy promet aux harkis la reconnaissance de leur abandon par la France, mais cette proposition ne s'est pas concrétisée après l'élection présidentielle. Les anciens combattants d'Algérie obtiennent eux-aussi en 1999 la reconnaissance de la guerre d'Algérie et l'instauration de journées nationales de commémoration.

## C Le cheminement des mémoires, un nouveau paradigme historique

---

- L'étude et l'enseignement de la Guerre d'Algérie se retrouvent confrontées à la **concurrence des mémoires**. La "demande sociale d'histoire" de la part de la société et des groupes expose le travail de l'historien à de multiples pressions. Car il s'agit de **discerner clairement histoire et mémoire** (*doc 10*). Si la première est une reconstruction objective et rigoureuse du passé, la seconde est la représentation d'un passé vécu doté d'une charge émotionnelle.
- Mais à partir des années 1990, ce cheminement des mémoires devient lui-même un **paradigme** historique. Avec son œuvre de référence *Lieux de mémoire*, **Pierre Nora** a été l'un des pionniers dans ses recherches sur les phénomènes de souvenirs collectifs liés à la Seconde Guerre mondiale ou au conflit de 1954/1962. Il démontre que les mémoires se reconstruisent et se remodelent en fonction du temps présent. **L'"histoire-mémoire" est devenue un nouveau champ d'étude pour l'historien**. Dans son sillage, **Benjamin Stora** publie de nombreux ouvrages sur les mémoires issues de la décolonisation française et du conflit algérien.